

## LA MAIF INNOVE ET LANCE SA GAMME D'EPARGNE SOLIDAIRE

Assureur militant, la MAIF s'est construite sur des valeurs de solidarité, de proximité et d'aide aux autres. Pour perpétuer ces idées et, grâce à la confiance que lui témoignent jour après jour ses sociétaires, la MAIF innove aujourd'hui en lançant une gamme complète de produits d'épargne garantie solidaire Livrets d'épargne, Assurance vie, Fonds d'investissement de proximité.

Avec ce parti pris unique sur le marché de l'épargne et de l'assurance, la MAIF se positionne comme un acteur référent en matière d'épargne solidaire et offre à tous la possibilité d'épargner autrement, en conjuguant éthique et finance.

### Une gamme complète d'épargne garantie Solidaire, unique sur le marché

Présent sur le marché de l'épargne solidaire depuis 2009 avec Assurance vie Responsable et Solidaire et le livret Épargne autrement, la MAIF souhaitait renforcer son positionnement. Cette volonté s'exprime aujourd'hui avec :

- **La refonte totale de la gamme des livrets épargne en une offre intégralement solidaire.** Les livrets A et LDD présenteront les mêmes attributs que le livret Épargne autrement (à l'exception du taux, qui reste celui d'un livret réglementé). La MAIF est le premier assureur à proposer, en plus de son livret Épargne autrement, des livrets A et LDD **obligatoirement solidaires labellisés Finansol**.
  - o **Principe de ces livrets :** une partie des intérêts (25%) est redistribuée, via le Fonds Solidaire MAIF, à deux associations : Les Doigts Qui Rêvent et, depuis cette année, l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV). Chacune favorisant, à sa manière, l'accès à l'Éducation pour tous. Une nouvelle option solidaire sera proposée qui consistera à céder 1% de chacun des versements sur les livrets aux projets soutenus.
- **L'intégration d'une dimension solidaire dans le fonds en euros** du contrat Assurance vie Responsable et Solidaire. Cette dimension, existait déjà sur une Unité de compte. Avec cette nouveauté, le montant qui devrait être collecté au titre de la solidarité (1% des encours totaux du contrat, investis sur un fonds labellisé Finansol développé en collaboration avec MIROVA, Filiale dédiée à l'investissement responsable de Natixis Asset Management) devrait placer Assurance vie Responsable et Solidaire parmi les tous premiers contrats d'Assurance vie solidaires en France,
- **La création d'un FIP solidaire MAIF** (Fonds d'investissement de proximité), labellisé Finansol\*. Exclusif en France, ce produit a vocation à investir **10%** de sa collecte en parts de la Société d'Investissement France Active dont la mission est d'investir dans des entreprises agréées solidaires en leur apportant les ressources financières nécessaires pour se développer et ainsi créer et pérenniser des emplois non délocalisables. Les 90% restants de l'investissement accompagneront le développement de PME présentes notamment dans les secteurs de la dépendance/santé et de l'hôtellerie. Avec une stratégie d'investissement solidaire et des frais réduits conséquents (frais divisés par deux sur les deux premières années du Fonds), le FIP Solidaire MAIF 2014 représente une véritable alternative pour tous ceux qui souhaitent concilier performance et éthique.

La refonte de la gamme épargne devrait permettre de reverser au minimum 6 millions d'euros à des entreprises locales dès 2014, pour financer des projets solidaires et économiques. Pour mémoire, l'intérêt des français pour les produits d'épargne solidaire ne cesse d'augmenter (+ 28% sur un an) et représente un encours de plus de 6 milliards d'euros (en 2013) et plus d'un million de souscripteurs.

### **MAIF : une démarche engagée en matière d'investissement responsable**

Si la sensibilisation du groupe MAIF sur les enjeux du développement durable date de 2003, le groupe a commencé, en 2007, à réfléchir aux pratiques d'investissement responsable dans la gestion de ses actifs.

Cette réflexion, basée sur la mise en place d'une démarche permanente et progressive d'investissements responsables, a conduit le groupe MAIF à :

- **adhérer à la Charte de l'AFA** (Association Française des Assurances) en janvier 2009,
- **devenir signataire des Principes de l'ONU pour l'Investissement Responsable (PRI)\***, en avril 2009. En devenant l'un des 4 investisseurs institutionnels français **et le seul assureur signataire de ces principes**, la MAIF affirme son engagement permanent et progressif en matière d'investissement responsable,
- **mettre en place sa Charte d'Investissement Responsable** Portée par le Conseil d'Administration de la MAIF, cette charte a notamment pour vocation :
  - o **d'intégrer progressivement** des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans son processus de gestion financière,
  - o **de promouvoir** la transparence et l'engagement des sociétés de gestion partenaires du groupe MAIF en matière d'investissement responsable,
  - o **d'encourager** la promotion des bonnes pratiques pour l'intégration des critères ESG dans la gestion des actifs.

En 2009, la MAIF se lance sur l'épargne solidaire avec l'arrivée d'Assurance vie Responsable et solidaire et le livret Épargne autrement.

En 2013, la MAIF reçoit le 1<sup>er</sup> Prix de l'investisseur Responsable et se démarque de la concurrence en proposant des taux de rendement à la hausse à rebours d'un marché en tendance baissière.

En 2014, la MAIF franchit une nouvelle étape en basculant l'ensemble de son offre sur une gamme entièrement solidaire et fait la démonstration que la responsabilité est source de performances.

*\*Les Principes pour l'Investissement Responsable sont nés en 2006 d'une initiative du secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan. Les PRI visent à intégrer les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les processus d'investissement et dans les pratiques actionnariales des acteurs de l'investissement. Plus de 600 professionnels de la finance représentant 18 000 milliards de dollars ont signé ces principes (source : PRI Report on Progress 2009). [www.unpri.org](http://www.unpri.org)*

**Pour en savoir plus : [www.maif.fr/epargne-finacements](http://www.maif.fr/epargne-finacements)**

Contacts presse :

Garry Ménardeau Tél. 05 49 73 75 86 - Sylvie Le Chevillier Tél. 05 49 73 75 60